

Tableau des garanties

SANS QUESTIONNAIRE MÉDICAL

NATURE DES ACTES	JUSQU'À 80 ANS				JUSQU'À 65 ANS	
	eco 1	eco 2	eco 3	eco 4	eco 5	eco 6
HOSPITALISATION (y compris maternité)						
• Frais de séjour (en secteur non conventionné, limité à 100%)	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
• Forfait Hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
• Honoraires, chirurgie, anesthésie, obstétrique	100 %	100 %	150 %	200 %	250 %	300 %
• Chambre particulière (durée illimitée)	-	30 €/jour	30 €/jour	30 €/jour	50 €/jour	50 €/jour
• Frais de l'accompagnant (limité à 15 jours/an)	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort
• Hospitalisation à domicile	100 %	100 %	150 %	200 %	250 %	300 %
• Transport	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
MÉDECINE COURANTE						
• Consultations généralistes, spécialistes, visites	100 %	100 %	125 %	150 %	175 %	200 %
• Auxiliaires médicaux, analyses, radiologie, imagerie, échographie, actes techniques médicaux	100 %	100 %	125 %	150 %	175 %	200 %
MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE						
• Consultation : Ostéopathes - Chiropracteurs - Pédicures - Podologues - Homéopathes - Diététiciens - Sophologues - Sexologues (Maximum 30 €/consultation dans la limite du forfait annuel)	-	60 €/an	90 €/an	90 €/an	90 €/an	90 €/an
PHARMACIE						
• Pharmacie remboursée par le RO.	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
• Forfait Automédication ⁽¹⁾	-	30 €/an	30 €/an	30 €/an	60 €/an	60 €/an
OPTIQUE						
• Verres, montures, lentilles, remboursés par le RO.	100 %	100 %	150 %	200 %	250 %	300 %
• Forfait optique y compris pour les lentilles non remboursées par le RO.	-	50 €/an	80 €/an	130 €/an	150 €/an	200 €/an
• BONUS : En cas de non utilisation du forfait optique au cours de l'année précédente, le forfait est porté à :	-	75 €/an	120 €/an	190 €/an	225 €/an	300 €/an
DENTAIRE						
• Soins, prothèses, orthodontie remboursés par le RO.	100 %	100 %	150 %	200 %	250 %	300 %
• Forfait dentaire pour les prothèses, l'orthodontie, remboursées ou non remboursées, implants dentaires, parodontologie	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort
• Plafond annuel sur l'ensemble du poste dentaire : - 1ère et 2ème année : - années suivantes :	- - -	- - -	- - -	800 €/an 1 000 €/an	1 000 €/an 1 200 €/an	1 000 €/an 1 400 €/an
CURE THERMALE / APPAREILLAGE						
• Cure thermale remboursée par le RO, prothèse et appareillage auditif, orthopédique	100 %	100 %	125 %	150 %	175 %	200 %
• Forfait cure thermale remboursée ou appareillage	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort
SERVICES						
• ASSISTANCE 24h/24 - 7jours/7	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
ALLOCATION OBSÈQUES						
• Assuré de moins de 65 ans (hors loi Madelin)	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort	Oui, si renfort

RENFORT «COUP DUR»

HOSPITALISATION	• Chambre particulière	+ 30 €/jour
HOSPITALISATION	• Frais de l'accompagnant (limité à 15 jours/an)	20 €/jour
DENTAIRE	• Forfait dentaire pour les prothèses, l'orthodontie, remboursées ou non remboursées, implants dentaires, parodontologie	+ 200 €/an
CURE THERMALE/APPAREILLAGE	• Forfait cure thermale remboursée ou appareillage	200 €/an
OBSÈQUES	• Allocation obsèques (assuré de moins de 65 ans, hors loi Madelin)	800 €

Les forfaits sont payables une fois par an et par bénéficiaire. Les remboursements sont exprimés en pourcentage de la base de remboursement de la sécurité sociale, (en secteur non conventionné les remboursements sont exprimés en pourcentage du tarif de convention) dans la limite des frais réellement engagés et comprennent le remboursement du RO. RO = Régime Obligatoire.

(1) Médicaments non remboursés, non prescrits (Allergies, douleurs et migraines, toux et mal de gorge, brûlure d'estomac, constipation, diarrhée, jambes lourdes, crise hémorroïdaire, règles douloureuses et mycoses vaginales).